

## COMPAGNIE DE DRAGAGES ET ENTREPRISES MARITIMES, Oran (filiale de Sainrapt & Brice)

La Chambre des requins  
par Victor MÉRIC  
(*L'Humanité*, 29 mai 1920)  
(*Le Travailleur socialiste (Saint-Girons)*, 29 mai 1920)

Il me faut, cependant, dire un mot de M. René Brice. C'est un des plus gros parmi les squales. C'est le beau-père de notre président vénéré. Rien qu'à lui seul, il administre les Chemins de fer de l'Ouest, les Chemins de fer économiques, la Banque hypothécaire franco-argentine, le Crédit foncier franco-canadien, le Crédit lyonnais, la Société foncière lyonnaise, la Caisse paternelle, la Paternelle-incendie, la Compagnie de dragages et entreprises maritimes. Et il n'est pas fatigué.. !

---

(*JORF*, 10 avril 1923)

Aux termes d'un arrêté en date du 7 avril 1923, M. Barbaroux (Paul), ingénieur adjoint des travaux publics de l'État de 2<sup>e</sup> classe (ponts et chaussées), en disponibilité sans traitement, pour convenances personnelles, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1921, a été maintenu dans la même situation pendant une nouvelle période d'une année.

Cette disposition aura son effet à dater du 1<sup>er</sup> juin 1923.

---

L'Algérie industrielle  
[Grands Travaux algériens](#)  
(*La Journée industrielle*, 11 juillet 1923)  
(*Le Sémaphore algérien*, 27 juillet 1923)

.....  
Elle a été amenée à conclure une association de longue durée avec la Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes dans le but d'augmenter ses possibilités d'action.

---

Situation des divers ports de la Colonie au point de vue des travaux intéressant leur développement, projetés ou en cours  
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1923)

PORT D'ORAN

L'adjudication des travaux, sur offre de prix a eu lieu le 22 décembre 1922. Elle a été tranchée au profit de la Compagnie des dragages et entreprises maritimes sur une offre de 6.100.050 francs.

---

[Grands Travaux algériens](#)  
(*La Journée industrielle*, 6 septembre 1924)

.....  
Au cours de l'exercice, la société a été amenée à résilier les accords de longue durée passés avec la Compagnie de Dragages. Cette dernière a conservé le chantier d'Oran et le matériel qui y était utilisé, et la Société des Grands Travaux algériens celui de Nemours.

---

OFFRE D'EMPLOIS  
(*L'Écho d'Alger*, 6 mai 1926)

CHARPENTIERES COFFREURS sont demandés par la Compagnie de Dragages et d'Entreprises maritimes, 12, rue Edgard-Weber, à Oran. — Longue durée de travail.

---

L'adjudication des travaux du [port d'Oran](#)

---

La Compagnie des dragages et d'entreprises maritimes  
est déclarée adjudicataire  
(*La Dépêche algérienne*, 10 octobre 1926)

(De notre correspondant particulier).

Oran, 9 octobre. — Ce matin, à 10 heures, a eu lieu, dans la salle du Conseil de préfecture, sous la présidence de M. Maynet, conseiller de préfecture, l'adjudication restreinte, sur offre de prix, des travaux d'aménagement du bassin de l'avant-port actuel d'Oran.

Avaient soumissionné : la maison Péna (Italie), qui demandait 23 millions ; la maison Truchetet et Tansini (Grenoble), 26 millions.

La Compagnie des Dragages et d'entreprises maritimes, qui effectue les travaux actuels du port, a été déclarée adjudicataire pour la somme de 20 millions 645.300 francs. - P.

---

La chaudière d'un bateau fait explosion

---

IL Y A PLUSIEURS BLESSÉS  
(*La Dépêche algérienne*, 23 mai 1927)

(De notre correspondant particulier)

Oran, 22 mai. — Cet après-midi, vers 2 heures, la chaudière du navire « Maria-Pia », suceuse de la Société des Dragages et Entreprises Maritimes affecté aux travaux du port, a fait explosion, pour une cause inconnue. Plusieurs hommes de l'équipage ont

été blessés. Ce sont : MM. Bellasco Francisco, 27 ans, chauffeur, fracture ouverte de la jambe gauche et brûlures graves sur diverses parties du corps ; Hernandez Juan, 34 ans, matelot, blessures au nez et à l'œil gauche ; Juan Antoine, chauffeur, 48 ans, veuf, père de quatre enfants, brûlures sur tout le corps ; Molla Émile, 29 ans, maître d'équipage, marié et père de deux enfants, brûlures à la figure et sur diverses parties du corps.

Tous les quatre ont été hospitalisés.

L'état de Bellasco est très grave.

La « Maria-Pia » a coulé après l'explosion et repose sur un fond de sable, par trois mètres. — P.

---

Explosion à bord de la « Maria-Pia »  
(*Demain* [SFIO, section d'Oran], 28 mai 1927)

Explosion à Bord de la Maria-Pia. — Une formidable explosion de chaudière s'est produite ce dimanche 22 mai, à 1 h. 30 de l'après-midi, à bord de la « Maria-Pia », suceuse de la société des dragages.

Deux morts, les chauffeurs Belasco Francisco, célibataire, et Juan Antoine, veuf et père de 4 enfants ; deux blessés : Hernandez Juan, matelot, et Molla Emile, maître d'équipage, sont les malheureuses victimes de ce tragique accident. Voilà bien la rente de ces travailleurs que tant de bourgeois méprisent !

« Une enquête est ouverte ». C'est bien ! Mais ce que nous désirons, c'est que cette banale formule soit féconde en résultats.

Toute la lumière doit être faite, toutes les responsabilités doivent être mises à jour. C'est au nom des victimes, au nom des quatre orphelins que laisse le malheureux Juan que nous demandons une enquête sérieuse et approfondie.

---

Explosion à bord de la « Maria-Pia » dans le port d'Oran  
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 30 mai 1927)

Dimanche dernier, à 13 heures, la « Maria Pia », suceuse de la Société des dragages et entreprises maritimes, affectée aux travaux du port, prenait son mouillage au quai de Marseille, à proximité de la pointe du Ravin-Blanc, où elle devait exécuter certains travaux.

Les manœuvres d'amarrage s'étaient terminées normalement lorsque, un peu avant 13 heures, une formidable explosion ébranla l'air. C'était la chaudière de ce bâtiment qui venait de sauter au milieu d'un bruit assourdissant, projetant la cheminée au loin et détruisant le ponton arrière et la chambre des machines. L'eau s'engouffrant par des déchirures occasionnées à la superstructure, le bâtiment commença à donner de la bande pour s'enfoncer peu à peu dans l'eau.

Immédiatement, des cris de douleur se firent entendre. Surpris en plein travail, les hommes d'équipage de la « Maria-Pia » n'eurent pas le temps de se mettre à l'abri et furent plus ou moins atteints par l'explosion.

La drague de l'entreprise du port, accostée dans le premier bassin, donna l'alarme au moyen de sa sirène. Les secours s'organisèrent aussitôt et les canots automobiles de M. Nauss et Lasry se dirigèrent rapidement auprès de la suceuse sinistrée d'où les quatre blessés furent retirés.

Amenés dans les locaux du service de la santé maritime, les quatre blessés, Hernandez, Bellasco, Juan et Molla reçurent les premiers soins que nécessitait leur état ; puis ils furent dirigés de toute urgence à l'hôpital civil.

La force de l'explosion a complètement déchiqueté les tôles de bâbord et de tribord de la « Maria-Pia », par les travers de la chaudière ; le pont, la passerelle et tout le matériel qu'ils contenaient ont été détruits.

Dans la soirée, la « Maria-Pia » reposait sur un fond de table de 3 mètres, seul son mât émergeait de l'eau. Une expertise aura à déterminer les causes de cette explosion.

Malgré tous les soins dont ils furent entourés, Bellasco Francisco et Juan Antoine sont décédés le lendemain, le premier à 4 heures du matin et le second à 3 heures de l'après-midi, des suites de leurs affreuses brûlures.

---

Le port de Mostaganem  
LES TRAVAUX DE DRAGAGE  
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 30 mai 1927)

Nous apprenons que la Compagnie des Dragages, qui a entrepris l'approfondissement du port, va reprendre incessamment ses travaux, interrompus pendant l'hiver.

---

DANS LE PORT D'ORAN

---

Accidents à la Marine

---

Deux morts. — Quatre blessés  
(*L'Écho d'Oran*, 13 mars 1928)

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, un grave accident du travail s'est produit au nouveau bassin en construction près du Ravin blanc.

La Compagnie des Dragages, qui a l'entreprise des travaux du port, effectue en ce moment un vaste quai dont les assises sont déjà à fleur d'eau. Ce quai, qui doit être surélevé, est comblé au moyen de caillasse amenée des carrières de Mers-el-Kébir, sur de grands chalands en fer de dix-huit mètres de longueur.

Un de ces chalands venait d'arriver à quai. Les quatorze journaliers qui le montaient, prirent leurs pelles et leurs couffins et se mirent en devoir de procéder à son déchargement.

Soudain, à la suite d'une cause accidentelle demeurée encore inconnue, le lourd chaland de fer se retourna complètement sur lui-même, projetant les ouvriers et la caillasse soit sur les blocs du quai en construction, soit à la mer.

Ce fut un moment d'affolement général et des cris de douleur retentirent de toutes parts.

Des ouvriers, à moitié ensevelis sous le chargement de pierres, se dégagèrent comme ils purent ; d'autres, projetés à la mer, gagnèrent les rives à la nage.

Le chef de manœuvre Jean Manuel, sorti indemne de la catastrophe, monta sur un canot et, à toutes rames, il se rendit auprès de M. Lagleize, ingénieur en chef de la Compagnie des Dragages, dont les bureaux se trouvent en contre-bas de l'usine à gaz.

Rendu immédiatement sur les lieux de l'accident avec M. Grimaud, son comptable, et des journaliers, M. Lagleize organisa les premiers secours.

Quatre grands blessés furent placés dans des taxis et transportés à l'hôpital civil dans un état grave. Ce sont les nommés : Brahim ben Abdallah, 20 ans, originaire de Colomb-Bechar, demeurant 12, rue du Figuier, blessures sérieuses à la tête et aux jambes ; Larbi ben Slimane, 26 ans, demeurant rue du Cheval-Noir, blessures aux reins

et aux jambes ; Abdelkader ben Hadj, 28 ans, journalier, demeurant rue de Stora, blessures graves à la tête ; Larbi ben Embarek, 30 ans, 3, boulevard Joseph-Andrieu. blessures à la tête et sur différentes parties du corps.

Sous la caillasse, deux corps d'ouvriers gisaient ensanglantés. Avec d'infinies précautions. les sauveteurs les dégagèrent, mais ils se trouvèrent en présence de deux cadavres affreusement mutilés.

Le jeune Gazourle Antoine, 16 ans, mousse à bord du remorqueur « énergie », demeurant rue de Saïda, n° 7, fut retiré le premier. Le malheureux jeune homme avait le corps sectionné en deux. À hauteur du bassin, il avait été coincé entre le quai et le chaland qui venait de se retourner ; il fut impossible de retrouver une de ses jambes qui, sans doute, aura été projetée à la mer.

Un indigène, Ali ben Mohammed, 25 ans, demeurant boulevard Joseph-Andrieu, originaire de Colomb-Béchar, fut trouvé un peu plus loin, le crâne fracassé ; la mort avait fait son œuvre.

Avisé téléphoniquement, M. Pancrazi, commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement, est immédiatement descendu à la marine, avec M. Chantreuil, son secrétaire, aux fins d'enquête. Il appartiendra à des experts de déterminer les causes de cet accident du travail, qui a fait six victimes.

Après avoir entendu plusieurs témoins, le commissaire a fait placer les cadavres de Gazourle et d'Ali ben Mohammed sur des civières, puis il les a fait transporter à l'amphithéâtre de l'hôpital civil.

Le père de Gazourle, occupant un emploi dans les chantiers de la Compagnie des Dragages, à Mers-el-Kébir, a appris hier soir seulement le terrible malheur survenu à son fils, qu'il est allé reconnaître sur les dalles de la morgue.

Cet accident du travail a péniblement impressionné les travailleurs des quais.

---

*La Rumeur*, 19 mars 1928 :

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES Cet après-midi :

Dragages et Entreprises Maritimes. — 14 h. 30, ord., 3, place Paul-Verlaine [= Sainrapt et Brice].

---

L'oligarchie financière et industrielle en France  
(*Les Documents politiques*, avril 1929)

L'ÉPINE, Maurice [1858-1932]

Administrateur : Banque nationale de crédit [BNC]... Compagnie de dragages et entreprises maritimes...

---

*L'Information financière*, 13 avril 1929 :

Convoc AG

Compagnie de Dragages et « Entreprises Maritimes. — Le 8 mai. 11 heures, Oran.

---

NOUVELLES LOCALES  
(*L'Écho d'Oran*, 17 août 1929)

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Mohammed Ben Razi, 30 ans, demeurant village Lamur, travaillant à la Compagnie des dragages, a reçu des contusions multiples. Hospitalisé.

---

PORT DE MOSTAGANEM  
(*Algérie nouvelle*, 1<sup>er</sup> janvier 1930)

M. le gouverneur général vient d'arrêter comme suit la liste, dans l'ordre d'arrivée de leurs demandes d'inscription, des entreprises admises à participer au concours à ouvrir pour l'exécution des travaux d'amélioration et d'extension du port de Mostaganem :

1° Dragages et Entreprises maritimes, rue Edgar-Weber, Oran ;

.....

---

RIVOLI  
(*L'Écho d'Oran*, 8 juin 1930)

Travaux du tunnel. — Les travaux du tunnel ont poussé, sans trêve, grâce à l'activité de la Compagnie des Dragages et du service actif des Ponts et Chaussées. Les deux chantiers (Ouréah et Rivoli) travaillent sans cesse par équipes de jour et de nuit.

Nous félicitons chaudement MM. les directeurs de l'entreprise et MM. les ingénieurs du service des Ponts et Chaussées, dont nous avons les fréquentes visites.

---

ORAN  
(*L'Écho d'Oran*, 19 juin 1930)

BLESSÉ PAR UN BLOC. — Mohammed ben Mansour, au service de la Compagnie des Dragages, a été blessé par un gros bloc, au cours d'un accident du travail. Hospitalisé.

---

MERS-EL-KEBIR.  
(*L'Écho d'Oran*, 13 août 1930)

8 août. — La Compagnie des Dragages procède actuellement à d'importants travaux qui nécessitent l'extraction de pierres sur les flancs du Cap Gros, en aval de la route d'Aïn-el-Turck.

La laborieuse population de notre centre ne peut que s'en réjouir. Cependant, il est de notre devoir d'attirer l'attention de l'autorité compétente sur la façon déplorable dont se fait l'explosion des mines.

Les habitants du Vieux-Port avaient déjà à s'en plaindre ; aujourd'hui, nous recevons les doléances des pêcheurs qui, dans l'obligation de travailler dans la crique du Cap Gros, voudraient être prévenus avant l'éclatement de la mine, au même titre que les usagers de la route. Un grave accident a failli se produire ces Jours derniers, une avalanche de blocs étant tombée à proximité d'une embarcation.

Nous sommes persuadés qu'il aura suffi que nous signalions ce fait pour qu'une réglementation plus sévère soit adoptée aussitôt.

---

ORAN

(*L'Écho d'Oran*, 20 août 1930)

ACCIDENT. — Hier, à 4 heures de l'après-midi, le nommé Djeloul bel Larbi, 30 ans, demeurant au village Lamur, place du Sahara, au service de M. Lebe, contremaître de la Compagnie des Dragages, transportait des barres de fer sur son épaule lorsqu'une auto l'accrocha au passage. Djeloul Larbi fut projeté dans un fossé profond de trois mètres où il se blessa à la jambe droite.

Le blessé a obtenu un certificat de plusieurs jours d'invalidité.

L'auteur de l'accident est le chauffeur Antié Marius, demeurant 27, boulevard Oudinot.

---

ORAN  
AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Écho d'Oran*, 3 octobre 1930)

Le Directeur et le personnel de la Compagnie des Dragages ; les Établissements Sainrapt et Brice vous font part du décès de  
Madame veuve J.-B. VASSAIL

---

TUÉ PAR UNE BENNE  

---

LA VICTIME EST UN JOURNALIER  
DE LA COMPAGNIE DES DRAGAGES  
(*L'Écho d'Oran*, 20 octobre 1930)

Hier à midi un accident mortel s'est produit à la Marine, dans les circonstances suivantes :

Le nommé Brahim, dit Snoussi, âgé de 40 ans, journalier au service de la Cie des Dragages, demeurant rue de Wagram, était occupé à pousser un wagonnet chargé de béton sur des rails fixés à la grande jetée.

Soudain, et à la suite d'une cause que l'enquête n'a pas encore pu déterminer, une benne contenant quinze quintaux de matériaux lui tomba dessus, d'une hauteur de six mètres. Le malheureux Brahim eut la tête tranchée et le restant du corps réduit en bouillie.

Les restes sanguinolents de cette victime du travail furent placés sur une civière et transportés à l'amphithéâtre de l'hôpital civil.

M. André, commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement, s'est rendu à la grande jetée avec M. Cadeilhan, son secrétaire-inspecteur, aux fins d'enquête. — S.

---

RIVOLI  
(*L'Écho d'Oran*, 2 décembre 1930)

Travaux du tunnel. — Les travaux du tunnel se poursuivent activement. Nous ne pouvons que féliciter la Compagnie des dragages pour la célérité et la façon dont elle fait preuve dans ce projet si important.

Nous devons également accorder toute notre confiance au service des Ponts et Chaussées, sans cesse sur les lieux et dont les conseils avertis sont le sûr garant d'une bonne exécution dans des travaux aussi importants.

---

Les travaux du port d'Oran.  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 31 janvier 1931)

Les énormes travaux prévus dans le but d'agrandir le port d'Oran et d'aménager la baie de Mers-el-Kébir semblent entrer dans la voie des réalisations.

C'est ainsi que la Société des Dragages et entreprises maritimes (Directeur : M. l'ingénieur Barbaroux, adjudicataire des travaux du port d'Oran) a procédé à l'installation, entre Oran et Mers-el-Kébir, d'un câble aérien destiné à transporter des pierres pour la fabrication des blocs de la jetée et des quais.

L'aménagement de ce câble a nécessité le percement d'un tunnel et la construction d'un pont de protection sous la route de la Corniche. Chaque benne circulant sur ce câble transporte 1.000 kilos de pierres concassées et 400 mètres cubes en douze heures.

---

Une nouvelle fondation algérienne à la cité universitaire de Paris  
(*L'Écho d'Alger*, 25 avril 1931)

Paris, 24 avril. — Un crédit d'un million a été voté, il y a quelques mois, par les Délégations financières algériennes, en vue de doter la cité universitaire de Paris d'une maison de l'Afrique du Nord ; ou, si tous les concours nécessaires à la réalisation de ce projet ne pouvaient être assez rapidement réunis, d'y fonder au moins vingt chambres dans la maison des provinces de France actuellement en construction au profit des étudiants algériens. Répondant à cet appel, la Compagnie de dragages et d'entreprises d'Oran vient de faire parvenir un chèque de 50.000 fr. à la Fondation nationale de la cité universitaire, pour fonder une chambre dans la maison de l'Afrique du Nord.

La chambre fondée par cette Compagnie sera attribuée à un étudiant originaire d'Oran ou, à son défaut, de l'Afrique du Nord. Des initiatives analogues ayant été précédemment prises par le conseil général d'Oran et par la Banque de l'Algérie, la souscription de la Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes d'Oran porte à vingt-quatre le nombre des chambres fondées à ce jour au profit des étudiants algériens.

---

Un mécanicien trouve la mort au cours d'un tamponnement  
de trains dans une carrière  
(*La Dépêche algérienne*, 20 septembre 1931)

Oran, 19 septembre (de notre correspondant particulier). — Un peu vers la gauche, après avoir dépassé le village de Mers-el-Kébir la Compagnie des dragages exploite une grande carrière dont les débris servent au prolongement des assises de l'agrandissement du port d'Oran.

De 6 heures du matin à 6 heures du soir, plus de cent ouvriers carriers y travaillent. Ils entament de gros rochers détachés de la montagne à coups de mines. Cette immense carrière offre l'aspect d'une véritable ruche dont le silence n'est troublé, de

temps en temps, que par de stridents coups de sifflets. Ce sont de petits trains, à voie étroite, qui sillonnent le vaste chantier dans tous les sens. Leur rôle est de transporter la caillasse et les blocs de pierre jusque sur le ponton établi à l'entrée même du port où ils déversent leur chargement sur des chalands.

C'est au cours d'une de ces manœuvres qu'un regrettable accident a causé aujourd'hui la mort d'un brave mécanicien très estimé parmi ses camarades.

Il est 2 h. 30, le travail bat son plein.

Les petits trains arrivent sur le ponton, les uns après les autres. Le nommé Roman Manuel, 55 ans, mécanicien, demeurant 6, rue Margueritte, à Oran, se trouve à son poste sur une locomotive.

Il traîne derrière lui les quatre wagonnets réglementaires. Au moment où ce convoi passe sur le pont de bois il est violemment tamponné par un autre train qui débouche de la carrière à vive allure.

De nombreux ouvriers sont témoins de l'accident, mais avant qu'ils puissent apporter une aide efficace aux hommes qui sont en péril, l'irréparable se produit.

La locomotive, dans laquelle se trouve Roman, est projetée hors des rails et tombe à cheval sur le bord du quai avec les quatre wagonnets.

Le malheureux mécanicien, qui a une fracture de la boîte crânienne, ne peut arriver à se dégager et fait une chute dans la mer avec un ouvrier indigène qui se trouvait sur un petit wagon.

Bravement, une demi-douzaine de journaliers se jettent à l'eau tout habillés et réussissent à repêcher les deux victimes de ce grave accident. Roman Manuel et l'indigène sont installés dans une camionnette auto et dirigés de toute urgence sur l'hôpital civil d'Oran. Malheureusement, le mécanicien décède en cours de route.

Après les constatations médico-légales, le corps de l'infortunée victime est ramené au domicile de sa famille, rue Margueritte. Roman Manuel laisse une veuve et cinq enfants, à qui nous présentons nos bien sincères condoléances.

L'état de l'ouvrier blessé n'inspire aucune inquiétude.

Dès qu'il a été au courant du tamponnement, le brigadier Langendorff, chef du dépôt de gendarmerie de Mers-el-Kebir, s'est immédiatement rendu sur les lieux où se trouvaient déjà de nombreux curieux. Au cours de son enquête, le brigadier a interrogé le mécanicien du train tamponneur qui lui a fait les déclarations suivantes : « Il était exactement 2 h. 30, lorsque j'ai quitté le chantier pour conduire mon train chargé de caillasse sur le ponton.

En passant sous le tunnel de pierre de la route, je n'ai pas entendu le coup de sifflet de l'autre machine. Croyant que la voie était libre, je me suis engagé à fond. En voyant l'autre train devant moi, j'ai fait fonctionner les freins ; mais trop tard, le tamponnement se produisait deux secondes après ».

Le mécanicien du train tamponneur, qui était au service de la Compagnie des Dragages depuis quelques jours seulement, sera présenté au Parquet sous l'inculpation d'homicide involontaire.

P.

---

Les Grands Égouts d'Oran  
(*Le Petit Oranais*, 12 novembre 1931)

Nous relevons dans l'« Écho d'Oran » d'hier, l'article suivant que nous nous empressons de reproduire :

Avant-hier soir. M. Paul Menudier, conseiller général et maire d'Oran ; M. Hernandez, président de la chambre de commerce ; M. Gerbaud, chef de cabinet, remplaçant M. le préfet, empêché ; accompagnés de M. Bisch, vice-président de la

chambre de commerce, M Peyrat, conseiller municipal, etc. , sous la conduite de MM. Vergnieaud, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; Verny, ingénieur-directeur des travaux de la Ville et Barbaroux, directeur de la Compagnie des dragages, chargé de l'exécution de ces travaux, ont visité le grand égout de l'Est qui fonctionnera d'ici quelques jours.

Nous donnons ci-dessous les caractéristiques de cet égout :

Cet égout est destiné à conduire au delà du futur port d'Oran, les égouts actuels qui s'y déversent à savoir : égouts du Lycée de l'Aïn-Rouïna, de la Mina, de la Cressonnière et du Ravin Blanc et à recevoir ultérieurement les égouts de Gambetta.

Cet ouvrage, d'une longueur totale de 2 170 mètres, a son origine au boulevard Gallieni et débouche à la mer à 200 mètres à l'est de la Pointe Blanche.

Il est constitué par une galerie creusée à 30 mètres de profondeur environ et mesurant 3 m. 80 de haut sur 3 m. 40 de large permettant d'écouler un débit de 80 mètres cubes par seconde.

La construction de cet ouvrage a nécessité 20.000 mètres cubes de terrassement, 9.000 mètres cubes de béton et 40.000 mètres carrés de boisage. La dépense est d'environ 9 millions de francs.

Au cours de cette visite, M. Menudier a attiré l'attention de M. le président de la chambre de commerce et de MM. les ingénieurs sur la nécessité de faire une dérivation de cet égout au droit de la station de la Cueva del Agua, de façon à ne pas supprimer aux estiveurs, pour la plupart modestes travailleurs, les plaisirs du bord de la mer.

D'autre part, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le Maire ne perd pas de vue la question du grand égout circulaire, destiné à dessécher les petits lacs et à assainir tous les faubourgs de la ville d'Oran.

.....

P. O.

---

#### NOUVELLES D'ORANIE

COINCÉ ENTRE DEUX ROCHERS,  
UN OUVRIER CARRIER MEURT  
DES SUITES DE SES BLESSURES  
(*La Dépêche algérienne*, 27 novembre 1931)

Oran, 26 novembre (de notre correspondant particulier). — Hier, vers deux heures de l'après-midi, le journalier Allél ben Mohammed, 32 ans, au service de la Compagnie des dragages, travaillait dans les carrières de Mers-el-Kebir lorsque, à la suite d'une cause accidentelle, il fut coincé entre deux rochers. Les camarades de chantier de cet indigène réussirent à le dégager de sa dangereuse position. Il avait le bassin écrasé et les jambes brisées. Le blessé fut immédiatement transporté à la clinique mais, malgré les soins urgents dont il fut entouré, Allél ben Mohammed est décédé ce matin.

---

#### UNE RIXE SANGLANTE À ORAN ENTRE NAVIGATEURS (*La Dépêche algérienne*, 3 janvier 1932)

Oran, 2 janvier (de notre correspondant particulier). — Cet après-midi, au cours d'une rixe entre plusieurs navigateurs à la Pointe-Blanche, l'un d'eux a été gravement blessé.

Il était 3 heures, et le remorqueur « Energique » venait d'accoster au quai de l'avant-port, près des chantiers de la Compagnie des Dragages. Les hommes de ce bâtiment descendirent à terre. Ils se rencontrèrent avec l'équipage de l' « Hercule », de la Compagnie des Dragages avec lequel ils vivaient en mésintelligence depuis quelque temps déjà.

Les matelots des deux petits bâtiments s'invectivèrent ; puis ils en vinrent aux mains. Une mêlée générale s'ensuivit et le nommé Hernandez Sébastien, 33 ans, reçut un pavé en pleine tête. La victime s'écroula ensanglantée et elle fut secourue par ses camarades qui la transportèrent dans une pharmacie des bas quartiers où on lui prodigua les soins que nécessitait son état.

Un médecin, mandé par la suite, délivra à Hernandez un certificat mentionnant trente jours d'incapacité de travail.

M. Choisy, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, s'est rendu sur les lieux aux fins d'enquête. — P.

---

Un ouvrier italien trouve  
la mort dans un éboulement à Oran  
(*La Dépêche algérienne*, 30 juillet 1932)

Oran, 29 juillet (de notre correspondant particulier). — Depuis quelque temps, de nombreux étrangers sont employés dans le chantier de la Compagnie des Dragages, au pied de la montagne du quai Lamoune.

Hier matin, un Italien y a trouvé la mort, une mort affreuse, sous les yeux de deux de ses compagnons, échappés par miracle à un sort identique.

Les ouvriers Luis Guido, 36 ans, et Sanchez Louis, ont relaté les faits de la façon suivante, au commissaire de police :

« Avant que l'équipe de jour ne prenne son travail, nous faisons partir des coups de mines au fond des galeries, mais, au préalable, nous enlevons la ligne de lumière qui court le long de la galerie, puis nous faisons sauter la roche et nous pénétrons dans la galerie jusqu'au fond, pour replacer le fil électrique et les ampoules.

Nous nous étions donc engagés, à la queue-leu-leu, dans le couloir souterrain. En tête marchait Armando Pierraccini, 26 ans, sujet italien, demeurant à Gambetta. Il tenait à la main une lampe baladeuse, pour nous éclairer dans notre travail. Guido venait ensuite et Sanchez fermait la marche. Arrivés au fond, à 110 mètres, un épouvantable éboulement se produisit.

« Je n'eus que le temps de saisir Guido par le bras et de le tirer violemment à moi, puis ce fut l'obscurité. Affolés, nous poussions des cris perçants. Quand on parvint jusqu'à nous, dix minutes après environ, on retira de dessous les pierres le corps de Pierraccini horriblement mutilé. Il avait été tué sur le coup. »

Sanchez n'eut miraculeusement rien, et Guido en fut quitte pour une légère blessure au visage. — P.

---

À Oran, un ouvrier est tué par une benne  
(*La Dépêche algérienne*, 15 mai 1933)

Oran, 14 mai (de notre correspondant particulier). — Un accident mortel du travail s'est produit dans le chantier, de la Compagnie des Dragages, à la Pointe Blanche.

Le journalier Larbi ben Salah, 22 ans, demeurant au Village Nègre a, par suite d'un cause accidentelle, que l'enquête établira, été tué par la chute d'une benne chargée de béton.

Le commissaire de police du 3<sup>e</sup> arrondissement, s'est rendu sur les lieux. Le corps de la victime a été envoyé à l'amphithéâtre. — P.

---

Un ouvrier mineur est grièvement blessé dans un éboulement  
(*La Dépêche algérienne*, 2 juin 1933)

Oran, 1<sup>er</sup> juin (de notre correspondant particulier). — Ce soir à 9 heures, un grave accident est survenu à la Compagnie des dragages qui effectue des travaux sur la route de Mers-el-Kebir, à proximité du fort Lamoune. Le mineur Moralès, demeurant à La Sénia, qui était occupé avec d'autres ouvriers, a été pris sous un éboulement. Il a été transporté dans un état désespéré dans une clinique. — P.

---

Un ouvrier est tué par une barre de fer qui le transperce de part en part  
(*La Dépêche algérienne*, 25 juin 1933)

Oran, 24 juin (de notre correspondant particulier). — À 4 h. 30 un accident mortel du travail s'est produit dans le chantier de la Compagnie des Dragages quai Lamoune. Le journalier Valverdé Miguel, âgé de 43 ans, mineur au service de la Compagnie des Dragages, demeurant, 9, rue Chenier, travaillait au déplacement d'un gros bloc à proximité de la citerne n<sup>o</sup> 1. Soudain, à la suite d'une cause accidentelle, une des barres de fer servant au glissement du bloc se redressa en pointe et transperça le malheureux ouvrier à hauteur du thorax.

Continuant à glisser le bloc coinça Valverdé contre la paroi d'un mur. La mort fut instantanée.

Après les constatations d'usage par M. le docteur Joly, médecin de l'état civil, M. Albitre, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, le corps de l'infortuné mineur a été ramené à son domicile. Cette victime du travail, laisse une veuve et six enfants, dont quatre en bas âge. — P.

---

Près d'Oran, deux ouvriers sont tués par une explosion de mine  
(*La Dépêche algérienne*, 12 juillet 1933)

Oran, 11 juillet (de notre correspondant particulier). — Vers 14 h. 30, deux ouvriers mineurs, Giuseppe Lucas et Julio Fanutza, munis d'une barre de fer, étaient occupés à creuser un trou à proximité d'un revêtement en ciment armé faisant partie des grands travaux qui sont exécutés sur la route de Mers-el-Kebir, près du fort La Moune, par la Compagnie des Dragages. En pénétrant dans le roc, la barre de fer fut mise en contact avec une ancienne mine qui n'avait pas explosée.

Une violente explosion retentit et les deux ouvriers furent projetés à une vingtaine de mètres de là par la force de l'explosion et de nombreux quartiers de roc leur tombaient dessus, les mutilant gravement.

Transportés aussitôt à l'hôpital, les deux malheureux ouvriers décédaient en cours de route. Une enquête est ouverte.

P.

---

Un ouvrier est écrasé par un bloc de pierre  
(*La Dépêche algérienne*, 3 août 1933)

Oran, 2 août (de notre correspondant particulier). — Ce soir, à 6 heures, Quirante Francisco, 47 ans, demeurant 2, rue Safrané, ouvrier travaillant dans les chantiers de la Compagnie des Dragages, route de Mers-el-Kébir, était occupé à détacher avec une barre à mine des blocs qui obstruaient l'entrée d'une galerie souterraine.

À la suite de circonstances malheureuses un bloc roula sur le malheureux Quirante qui fut écrasé. La mort a été instantanée. — P.

---

L'explosion prématurée d'une mine blesse deux ouvriers, dont un mortellement  
(*La Dépêche algérienne*, 28 septembre 1933)

Mers-el-Kebir, 27 septembre. — Un accident mortel du travail s'est produit aujourd'hui à la carrière du vieux port, exploitée par la Cie des Dragages.

Il était 7 heures. Une mine de six mètres de profondeur était en cours de chargement lorsque, pour une cause inconnue, une explosion subite se produisit.

Les mineurs Martinez Manuel, âgé de 48 ans, et Baldo François, âgé de 35 ans, furent gravement blessés par des blocs que la violence de l'explosion détacha.

Martinez Manuel fut presque enseveli.

Il fut aussitôt dégagé par ses camarades de travail et transporté d'urgence dans une clinique d'Oran par les soins de M. Rousselet, chef de service à la Cie des Dragages. Gravement atteint, Martinez Manuel ne tarda pas à entrer dans le coma et succomba vers 9 heures.

Les blessures de Baldo restent sérieuses, mais ses jours ne paraissent pas en danger.

Cet accident a produit une grosse émotion parmi la population qui estimait la malheureuse victime. Martinez Manuel était en effet un mineur averti qui travaillait depuis de longues années à la Compagnie des Dragages où il est très regretté par le personnel et par ses chefs.

Il laisse une veuve et trois enfants plongés dans la plus grande douleur.

La gendarmerie procède à l'enquête sur cet accident du travail.

Deux sergents sont victimes d'un grave accident de motocyclette.

Ce soir, un grave accident de la circulation s'est produit à l'angle formé par la rue Dutertre et le boulevard Lescure, place Hippolyte-Giraud. Une motocyclette, pilotée par le sergent Isoux Léon, du 8<sup>e</sup> régiment de zouaves à Eckmühl, montait le boulevard Lescure. En croupe se tenait un autre sergent, Moussoneau René, du même régiment. En arrivant à l'endroit indiqué, la moto se jeta avec violence contre une auto conduite par M. Berdolet Roger, demeurant 6, rue de Ténez. Sous le choc, les motocyclistes furent projetés à terre. On releva le sergent Moussoneau avec une grave entaille au genou gauche.

Quant à son camarade, il avait des blessures à la figure et à la jambe gauche. Les deux sergents blessés ont été transportés à l'hôpital militaire Baudens,

---

Un manœuvre indigène est écrasé par une poulie à bord d'un chaland  
(*La Dépêche algérienne*, 13 décembre 1933)

Un grave accident du travail s'est produit dans les chantiers de la Compagnie des Dragages, à la Pointe-Blanche. Des équipes d'ouvriers soulevaient un chaland à l'aide d'un ponton-bigue. Ce travail terminé, le manoeuvre Mohamed ben Arassa fut chargé de faire couler du ciment à l'intérieur du chaland, où des fissures s'étaient produites.

Un cargo, qui manoeuvrait dans les environs, fit tout à coup déplacer le chaland et le ponton-bigue ; un maillon de la chaîne qui retenait la manivelle supportant la poulie du ponton se brisa et l'appareil tomba sur le malheureux manoeuvre, d'une hauteur de huit mètres.

Le crâne en partie fracassé et les épaules fracturées, Arassa fut aussitôt transporté dans une clinique. Le blessé est dans le coma. — P.

---

La violente tempête qui sévit sur la côte oranaise  
a occasionné de sérieux dégâts dans le port d'Oran  
(*La Dépêche algérienne*, 5 février 1934)

Oran, 4 février (de notre correspondant particulier). — Depuis quarante-huit heures, la pluie tombe sans discontinuer. Le vent qui a soufflé en tempête durant la journée d'hier, a renversé une longue palissade bordant le ravin du boulevard Galliéni. Les jardins publics ont énormément souffert. Plusieurs rues ont été rendues impraticables durant une partie de la journée. Les chantiers de la Compagnie des dragages à la grande jetée ont été détruits par la tempête.

La violence de la tempête qui sévit sur la côte oranaise depuis trois jours a occasionné de sérieux dégâts dans les chantiers de la nouvelle jetée où la Compagnie des dragages a installé un important matériel pour la construction des blocs.

Une grue mobile pour la fabrication du mortier, un monte-charge avec élévateur, un entonnoir, des charpentes, des moules, le tout servant à construire sur place de gros blocs nécessaires au couronnement de la nouvelle jetée, ont été précipités dans le port par les paquets de mer. Les rails du petit chemin de fer Decauville et la grande bigue ont subi le même sort une heure après. Tout a été anéanti par la tempête qui faisait rage.

Les dégâts jusqu'à présent s'élèveraient à plusieurs centaines de milliers de francs.

Toutefois, on pense pouvoir sauver une grande partie du matériel englouti. Les chalands des compagnies de charbonnages, qui étaient amarrés à la grande jetée, ont été ramenés à l'intérieur du port, ainsi que des petites embarcations et plusieurs chalutiers.

La nouvelle cale sèche au bassin Poincaré a particulièrement souffert du mauvais temps. Entraînées par le ressac, deux échelles de 25 mètres de longueur, servant à ramener les chalands, ont été arrachées et détruites. Malgré la violence de la tempête les aussières des bâtiments ancrés dans les différents bassins du port ont résisté aux assauts du vent de ce côté-là.

On ne signale aucun accident. — P.

---

Chargés de déplacer une pile de sacs, cinq indigènes commencèrent par le bas  
La pile s'écroule et l'un d'eux est tué  
(*La Dépêche algérienne*, 12 février 1934)

Oran, 11 février (de notre correspondant particulier). — Samedi soir, à 7 h. 15, un accident mortel s'est produit dans les circonstances suivantes, à la Compagnie des dragages, chantiers du fort Lamoune :

Cinq journaliers avaient été chargés de dégarnir une pile de sacs de ciment, pour transporter ces sacs sur un autre point du chantier.

Au lieu de commencer leur travail par le haut de la pile, les ouvriers enlevaient les sacs qui se trouvaient dessous, ce qui provoqua un écroulement immédiat de la pile.

Trois travailleurs furent ensevelis. Mais le personnel de la Compagnie des dragages, alerté aussitôt, réussit à les dégager.

Cependant l'un d'eux, Bouzid Mohammed ben Mohammed, 58 ans, fut retiré de dessous les sacs avec une jambe fracturée et des blessures sur différentes parties du corps.

Transporté dans une clinique par les soins de la Compagnie, le blessé a succombé hier matin. — P.

---

#### COMPAGNIE DE DRAGAGES ET D'ENTREPRISES MARITIMES (BALO, 19 mars 1934)

Société anonyme au capital de 6.500.600 fr.

Siège social : 12, rue Edgard-Weber, Oran.

Première insertion.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dite Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes, qui avait été convoquée pour le 10 mars 1934 avec l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu valablement délibérer faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant les trois quarts du capital social, les actionnaires de ladite société sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire pour le mardi 3 avril 1934. à 11 h. 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant qui faisait l'objet de la précédente assemblée, convoquée pour le 10 mars 1934.

Ordre du jour.

Modifications aux articles 11, 13, 16, 30, 41 et 44 des statuts.

Le conseil d'administration.

---

#### Souscription POUR LA STATUE DU ROI ALBERT à la Banque de France (*Excelsior...*, 25 mai 1934)

Etablissements Sainrapt et Brice, Grandes Entreprises Franco-Américaines,  
Compagnie de Dragage et d'Entreprises maritimes.

---

#### Perregaux Baptême des cloches (*L'Écho d'Oran*, 1<sup>er</sup> juillet 1934)

Grâce à la générosité de M. Barbaroux, directeur de la Société des Dragages, et à l'activité inlassable de M. l'ingénieur Vassail assisté de ses chefs de chantier, l'ascension des cloches a été facile. Elles ont déjà rejoint celles qui depuis 1868 et 1883 jettent leurs notes claires sur notre grande cité.

Le geste délicat de ces vaillants ingénieurs qui, depuis 5 ans, président dans notre centre à une œuvre colossale, constitue un titre de plus à notre reconnaissance.

---

Rixe sanglante sur la plage d'Aïn-el-Turck  
entre Marocains et Arabes  
(*La Dépêche algérienne*, 16 août 1934)

Aïn-el-Turck, 15 août. — Cet après-midi, sur la plage d'Aïn-el-Turck, une rixe violente a éclaté entre des Marocains qui étaient installés sous une tente improvisée, en compagnie de filles soumises, et des indigènes dont l'un, en passant, avait dérobé une paire de chaussures appartenant à l'une des femmes galantes.

Dans la bagarre, le Marocain Mohamed Bel Habib, ouvrier à la Compagnie des Dragages de Mers-el-Kébir, tombait baignant dans le sang, après avoir reçu un coup de revolver et plusieurs coups de couteau.

Les agents Pomarès Antoine et Martinez, de la police d'Oran, qui se trouvaient en famille sur la place, se mirent courageusement à la poursuite de l'auteur de cette tentative de meurtre, mais ne réussirent pas à l'appréhender. Celui-ci, néanmoins, est connu et ne tardera pas à être mis sous les verrous.

Quant au blessé, dont l'état a paru grave, il a été rapidement transporté à Oran.

P.

---

Un ouvrier est grièvement blessé par un éboulement  
(*La Dépêche algérienne*, 22 février 1935)

Oran, 21 février. — Ce soir un éboulement s'est produit aux chantiers de la Compagnie des dragages, route de Mers-el-Kébir. L'ouvrier Montoya Antoine, demeurant au faubourg Boulanger, a été blessé à la colonne vertébrale par un bloc qui s'est détaché de la montagne de Santa-Cruz.

Il a été hospitalisé dans un état désespéré.

---

Un journalier tombe d'une hauteur de trente mètres et se tue  
(*La Dépêche algérienne*, 30 juin 1935)

Oran, 29 juin. — Aujourd'hui, à 15 h. 10, un accident mortel s'est produit à la Compagnie des dragages, route de Mers-el-Kébir. Le journalier Mohamed ben-Ahmed s'est tué en tombant d'une hauteur de 30 mètres. Le corps a été transporté à l'amphithéâtre. — P.

---

Les adjudications du [port d'Abidjan-Vridi](#)  
(*JORF*, 6 novembre 1935)  
(*Les Annales coloniales*, 13 novembre 1935)

Sont admis par décret à prendre part à l'adjudication restreinte pour la construction du port d'Abidjan-Vridi les entrepreneurs ou groupements d'entrepreneurs ci-dessous désignés :

.....

3. Groupement Société Campenon-Bernard, Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes [d'Oran], Entreprise de travaux publics de l'Ouest, Union d'entreprises coloniales\*, représenté par M. Gasnier, directeur de la société Entreprise de travaux publics de l'Ouest, 3, place Sanitat, à Nantes.

---

Un violent cyclone s'est abattu la nuit dernière sur les côtes d'Oranie

---

Le port d'Oran est particulièrement endommagé  
la jetée est brisée en deux endroits  
les dégâts s'élèvent à près de 30.000.000 de francs  
(*Oran-Matin*, 28 février 1936)

À la Compagnie des Dragages, tout a merveilleusement tenu ; la nouvelle jetée s'est comportée de façon admirable, mais un bon nombre d'embarcations de cette Compagnie ont coulé ou ont été brisées.

---

*Crapouillot*, mars 1936 :  
Général Protard <sup>1</sup> : administrateur de Dragages et entreprises maritimes.

---

#### GRÈVES

(*La Dépêche algérienne*, 24 juin 1936)

.....  
Hier matin, à 7 heures, les ouvriers des chantiers de la Compagnie des dragages et d'entreprises maritimes, qui travaillent au port et à Mers-el-Kébir, se sont mis en grève. Les journaliers ont organisé un piquet de grève pour la surveillance des chantiers.

---

#### REPRISE DU TRAVAIL

(*La Dépêche algérienne*, 7 juillet 1936)

---

À Oran, un patriote est attaqué et blessé  
par plusieurs énergumènes qui prennent la fuite  
(*La Dépêche algérienne*, 25 juillet 1936)

Oran, 24 juillet. — Le 19 juillet, M. Fernand Garcia, employé à la Compagnie des dragages, demeurant rue Fernand-Petit à la cité Petit, qui appartenait au groupement des Volontaires nationaux, revenait à bicyclette de son travail. Les câbles des freins de sa machine étaient liés avec du ruban tricolore.

---

<sup>1</sup> Adolphe Protard (1857-1946) : polytechnicien, général de brigade, inspecteur du génie, puis administrateurs de sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

Arrivé à hauteur du tir au pistolet, il fut assailli par une bande de voyous qui, après l'avoir traité de « sale Croix-de-feu », le jetèrent au bas de sa machine, le rouèrent de coups et brisèrent le vélo.

M. Fernand Garcia, blessé, a porté plainte au commissariat du 4<sup>e</sup> arrondissement qui a ouvert une enquête. — P.

---

*Annuaire industriel, 1938*

DRAGAGES (Cie de) et d'ENTREPRISES MARITIMES, 12, r. Edgar-Weber, Oran (Algérie). T. 17-77. Ad. t. Tiburian-Oran. Code : A.Z. Cap. de 5.000.000 de fr. — Dragages et dérochements. (19-Z-9338).

---

À Mers-el-Kébir, l'explosion inattendue d'une mine  
fait 2 morts et 3 blessés  
(*La Dépêche algérienne*, 18 août 1938)

(De nos correspondants particuliers)

17 août. — L'explosion d'une mine, cette nuit, à Mers-el-Kebir, a causé la mort de deux ouvriers de la Compagnie des Dragages. Voici comment s'est produit l'accident :

Une équipe, sous les ordres du chef mineur Leroy, devait cesser son travail à 22 heures. Pour activer les travaux d'extraction, elle avait chargé de six pétards la première partie d'une galerie. Cette mine devait exploser avant la relève. Le chef mineur Leroy, muni de l'appareil électrique, procéda à l'allumage du fourneau. Les essais n'ayant donné aucun résultat, l'équipe remplaçante fut mise au courant de la situation. Le chef mineur de la seconde équipe, Garcia, étudia à son tour de nouveaux allumages.

Aucune explosion ne se produisit. Dès lors, il estima qu'une vérification s'imposait.

Suivi de cinq mineurs, il pénétra dans la galerie. C'est à ce moment que l'explosion se produisit, tuant le chef et un ouvrier et blessant les trois autres. Les secours furent aussitôt organisés et l'on parvint, après de longs efforts, à retirer les victimes, que l'on parvint difficilement à identifier. Il s'agit des nommés Garcia Jeromino-Armando, chef de chantier, 39 ans, et de Gomis Ramone, mineur, 28 ans, habitant tous deux Oran, qui ont été tués. Quant aux blessés, ce sont : Martinez Emile, d'Aïn-el-Turk ; Peruffo Pierre, de Mers-el-Kebir, et Chazeau Victor, d'Oran, chef d'équipe. La mise en bière des deux victimes s'est effectuée en présence des ouvriers et des membres des deux familles éprouvées. — P.

---

À Mers-el-Kébir, un indigène est écrasé par un gros bloc et meurt  
(*La Dépêche algérienne*, 28 octobre 1938)

27 octobre. — Dans la nuit du 26 au 27, un accident mortel s'est produit à la carrière du Santon exploitée par la Compagnie des dragages. Une équipe d'ouvriers était occupée à 23 heures à classer des débris à l'aide d'une pelle électrique. Au cours de la manœuvre, un bloc de 700 à 800 kilos environ s'est brusquement détaché. Roulant d'une hauteur de 3 mètres, l'énorme masse atteignit l'indigène Bengueroued Baroudi, originaire d'Aïn-el-Arba, âgé d'une quarantaine d'années.

Le malheureux ouvrier, grièvement blessé, fut aussitôt dégagé par ses compagnons de labeur et transporté chez le docteur Molinié. Malgré les soins pressés, la victime rendit le dernier soupir au cours de son transport dans une clinique d'Oran. — P.

---

2.500 grévistes aux chantiers de Mers-el-Kébir  
(*La Dépêche algérienne*, 29 novembre 1938)

Devançant l'ordre de grève générale du parti de Paris, les ouvriers de la Compagnie des Dragages qui travaillent pour la défense nationale sont passés à l'action hier matin. Dans les chantiers de Mers-el-Kébir, on constatait en fin de journée, 2.500 défections, à la Pointe-Blanche, à Oran, 170, et au Fort Lamoune, 150 ; au total, 2.820 ouvriers en grève.

M. Barbaroux, administrateur et directeur général de la Compagnie des Dragages, que nous avons pu voir hier soir, nous a déclaré : « Ce matin, beaucoup d'ouvriers s'étaient présentés dans les chantiers pour travailler. À Mers-el-Kébir, notamment, les grévistes avaient organisé des barrages en plein centre du village pour empêcher les ouvriers de regagner leurs postes. Malgré cette opposition, 15 p. cent du personnel a pu reprendre ses occupations.

Si le service d'ordre qui n'est arrivé qu'à 10 heures du matin avait été présent à 6 heures au moment de l'embauchage, il est évident que les défections n'auraient pas dépassé 10 p. cent. »

---

LES GRÈVES À ORAN  
(*Le Petit Oranais*, 29 novembre 1938)

Nous relevons dans l'« Écho d'Oran », la phrase suivante, extraite d'une déclaration de M. Barbaroux, administrateur et directeur de la Compagnie des Dragages :

« Si le service d'ordre, qui n'est arrivé qu'à 10 heures du matin, avait été présent à 6 h., au moment de l'embauchage, il est évident que les défections n'auraient pas dépassé 10 %. »

Tout Oran connaissait, depuis vendredi, ce mouvement de grève décidé pour hier matin. Or, si « gouverner c'est prévoir », il apparaît que les Pouvoirs publics d'Oran n'ont su ni prévoir ni gouverner. Leur attitude ressemble particulièrement à celle de certains héros... d'opérette !

OFFENBACH.

---

UNE  
(*Le Petit Oranais*, 5 décembre 1938)

Après la grève décrétée par la C.G.T., le préfet Boujard voulait réquisitionner le personnel de la compagnie des Dragages et Schneider, pour obliger, par la suite, les deux sociétés à réembaucher TOUS leurs ouvriers. En sorte que les agitateurs communistes auraient été assurés de pouvoir reprendre leur emploi.

Mais les entreprises sus-désignées ont jugé la réquisition inutile et déjoué ainsi la manœuvre du préfet Boujard et de la C.G.T.

---

À Mers-el-Kébir, une locomotive se renverse écrasant son conducteur  
(*La Dépêche algérienne*, 23 août 1939)

22 août. — Un grave accident du travail s'est produit aujourd'hui, à 18 h. 40, au chantier de la Carrière du cap Gros, à la Compagnie des Dragages. Le conducteur de la locomotive, Benarbia Ahmed, 28 ans, originaire de Beni-Saf et demeurant à Mers-el-Kébir, était occupé à conduire une locomotive traînant six wagons vides.

Arrivé à l'aiguillage, ce dernier ne fonctionna pas et le convoi dérailla. La locomotive se renversa. Le conducteur Benarbia Ahmed ne put sauter à temps et fut écrasé sous sa machine. La mort fut instantanée.

La gendarmerie a ouvert une enquête. — P.

---

Publicité  
(*Journal général*, 14 juillet 1947)

**COMPAGNIE DE DRAGAGES  
& D'ENTREPRISES MARITIMES**

**LIGONNET & C<sup>ie</sup>**

---

Dragages - Déroctages  
Constructions de Jetées et Quais  
Travaux souterrains  
Béton armé

---

Siège social : **ORAN, 22, Boulevard Front de Mer**  
Téléphone : 208.17

COMPAGNIE DE DRAGAGES & D'ENTREPRISES MARITIMES  
LIGONNET & Cie  
Dragages - Déroctages  
Constructions de jetées et quais  
Travaux souterrains  
Béton armé  
Siège social : ORAN, 22, boulevard Front de Mer  
Téléphone : 208.17

---

(*Alger-Républicain*, 22 août 1947)

Depuis la fin de la guerre, le capital de la Compagnie des dragages et entreprises maritimes est passé de 14 à 65 millions.

---

Médailles du travail aux ouvriers ou employés

(*JORF*, 15 octobre 1948, p. 352-357)

M. Philip (Louis), chef de chantier à la Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes, à Trouville (Aïn-el-Turck).

---

Médailles du travail aux ouvriers ou employés  
(*JORF*, 15 avril 1950)

M. Carousi (Marcel-Pascal-Auguste), ingénieur à la Compagnie des dragages et d'entreprises maritimes, à Oran.

M. Marchal (Joseph), chef de chantier à la Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes, à Oran.

---

LA COMPAGNIE DE DRAGAGES ET D'ENTREPRISES MARITIMES  
(*L'Écho d'Oran*, 26 décembre 1951)

Suivant la tradition et grâce à la bienveillance de leur directeur, M. Barbaroux Paul, la commission des œuvres sociales de la Compagnie de Dragages et d'Entreprises Maritimes avait organisé au Cinéma « Idéal » une petite fête familiale.

Brillamment décoré et illuminé, l'Arbre de Noël taisait l'admiration des petits et des grands.

La matinée récréative débuta par l'exécution, par le jeune accordéoniste Maxou Puglièse, de plusieurs morceaux très appréciés. Le programme cinématographique de choix qui suivit fit la joie de tous. Ce fut l'apparition sur scène des clowns « Loulou et Nunus » qui dans leur numéro comique, se firent chaleureusement applaudir. Le jeune Maxou clôtura cette gentille partie récréative en interprétant avec brio « Petit Papa Noël ».

Et l'on procéda à la distribution tant attendue des jouets et des friandises aux enfants. Ajoutons que la S.O.T.A.C. a gracieusement assuré le transport sur toute la Corniche comme les années précédentes.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère de l'intérieur  
(*JORF*, 22 mars 1952)

Chevalier

Barbaroux (Paul), ingénieur à Oran ; 50 ans de services civils et militaires et de pratique professionnelle.

---